

# First Phosphate annonce des rapports de recherche universitaire sur la caractérisation géologique des trois zones minéralisées en phosphate du projet Bégin-Lamarche

Saguenay, Québec--(Newsfile Corp. - 10 janvier 2025) - First Phosphate Corp. (CSE: PHOS) (OTCQB: FRSPF) (FSE: KD0) (« First Phosphate » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer deux rapports de recherche, réalisés par l'Université Queen's et l'Université du Québec à Chicoutimi.

Ces rapports ont pour objectif de décrire et d'interpréter la minéralogie, la pétrologie et la géochimie des zones Montagne, Nord et Sud du gisement igné de phosphate (localisé dans l'anorthosite) de Bégin-Lamarche. Le gisement de Bégin-Lamarche fait partie de la Suite anorthositique du Lac-Saint-Jean (SALSJ), au Québec, datant de 1,14 milliard d'années. Ce complexe anorthositique est le plus grand au monde. Les études sont les suivantes :

## **Characterization of First Phosphate's Bégin-Lamarche Phosphate Deposit (Mountain Zone), Lac-Saint-Jean Anorthositic (LSJA) Suite, Quebec, Canada: Implications for Supplying Lithium Ferro (Iron) Phosphate (LFP) Batteries**

*Drs. Sandeep Banerjee, Sarah Dare, Peir K. Pufahl  
Department of Geological Sciences and Geological Engineering, Queen's University  
Département des Sciences Appliquées/LabMaTer, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)*

6 janvier 2025

<https://firstphosphate.com/MountainZone>

## **Characterization of First Phosphate's Bégin-Lamarche Phosphate Deposit (North and South Zone), Lac-Saint-Jean Anorthositic (LSJA) Suite, Quebec, Canada: Implications for Supplying Lithium Ferro (Iron) Phosphate (LFP) Batteries**

*Drs. Sandeep Banerjee, Sarah Dare, Peir K. Pufahl  
Department of Geological Sciences and Geological Engineering, Queen's University  
Département des Sciences Appliquées/LabMaTer, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)*

6 janvier 2025

<https://firstphosphate.com/NorthSouthZone>

Vous pouvez trouver des informations sur les actifs de First Phosphate à l'adresse suivante : <https://firstphosphate.com/fr/projects/begin-lamarche>.

Pour de l'information sur l'usine pilote de First Phosphate pour la purification de l'anorthosite ignée québécoise, rendez-vous sur : <https://firstphosphate.com/fr/projects/pilot-plant>.

Pour de l'information sur l'usine pilote de First Phosphate pour la production de PPA à partir de phosphate igné québécois, rendez-vous sur : <https://firstphosphate.com/fr/projects/ppa-production>.

Pour de l'information sur la stratégie de First Phosphate pour créer une chaîne d'approvisionnement entièrement intégrée de batteries LFP en Amérique du Nord, rendez vous sur : <https://firstphosphate.com/fr/lfp-battery-strategy>.

First Phosphate est convaincue que le phosphate issu de l'anorthosite ignée québécoise est une source inexploitée de phosphate de haute pureté. Celui-ci pourrait potentiellement être extrait et transformé en grandes quantités de PPA pour répondre à la demande nord-américaine en batteries LFP.

## **Engagement pour les relations avec les investisseurs**

La Société a conclu un partenariat avec Emerging Markets Consulting, LLC (« Emerging Markets ») pour fournir des services de relations investisseurs et de communication. Ces services incluent la consultation continue sur les réseaux sociaux, visant l'engagement et l'amélioration de la présence numérique, des rapports sur le sentiment social et l'engagement social, la diffusion de vidéos corporatives et des services de relations avec les investisseurs. La durée de l'accord avec Emerging Markets est de 12 mois, à compter du 8 janvier 2025. Emerging Markets est basé en Floride, aux États-Unis, et peut être contacté au 321-206-6682. La rémunération en espèces pour cet engagement est de 150 000 USD.

## **Personne qualifiée**

Les informations scientifiques et techniques relatives à First Phosphate incluses dans ce communiqué de presse ont été revues et approuvées par Gilles Laverdière, géo., chef géologue pour First Phosphate. M. Laverdière est une personne qualifiée en vertu de l'instrument national 43-101 sur la divulgation des projets miniers.

## **À propos de First Phosphate Corp**

First Phosphate (CSE: PHOS) (OTCQB: FRSPF) (FSE: KD0) est une société de développement de minéraux entièrement dédiée à l'extraction et la purification de phosphate de pointe pour la production de matériau actif de cathode pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (« LFP »). First Phosphate s'engage à produire un matériau de haute pureté, de manière responsable et avec une faible empreinte carbone. First Phosphate prévoit s'intégrer verticalement à partir de la mine jusqu'aux chaînes d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP qui recherchent le matériau actif de cathode, de qualité « batterie », provenant d'une source d'approvisionnement constante et fiable. First Phosphate détient et développe la propriété Bégin-Lamarche dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean (Québec, Canada) qui contient du phosphate issu de formations de roches ignées anorthosites rares qui génèrent généralement un phosphate de grande pureté, dépourvu de hautes concentrations d'éléments dommageables.

## **Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Bennett Kurtz, Chef des finances

[bennett@firstphosphate.com](mailto:bennett@firstphosphate.com)

Tel: +1 (416) 200-0657

Relations avec les investisseurs : [investor@firstphosphate.com](mailto:investor@firstphosphate.com)

Relations avec les médias : [media@firstphosphate.com](mailto:media@firstphosphate.com)

Site Web : [www.FirstPhosphate.com](http://www.FirstPhosphate.com)

## **Suivez First Phosphate sur les médias sociaux :**

Twitter : <https://twitter.com/FirstPhosphate>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate>

-30-

## **Informations prospectives et mises en garde**

*Ce communiqué de presse contient certaines déclarations et informations qui peuvent être considérées comme des « déclarations prospectives » et des « informations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans certains cas, mais pas nécessairement dans*

tous les cas, les déclarations prospectives et les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective telle que « plans », « objectifs », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « une opportunité existe », « est positionné », « estime », « a l'intention de », « suppose », « anticipe » ou « n'anticipe pas » ou « croit », ou des variations de ces mots et expressions ou des déclarations que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seront » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront réalisés » et d'autres expressions similaires. . En outre, les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques sont des déclarations prospectives, y compris, entre autres, les activités d'exploration et de production prévues par la société, les propriétés et la composition de tout phosphate extrait, les projets d'intégration verticale de la société dans les chaînes d'approvisionnement nord-américaines et le potentiel de l'exploitation minière et de la transformation du phosphate anorthosite igné du Québec en grandes quantités de PPA pour répondre aux besoins de l'Amérique du Nord en matière de piles LFP.

Ces déclarations et autres informations prospectives sont basées sur des hypothèses et des estimations que la société estime appropriées et raisonnables dans les circonstances, qui peuvent s'avérer incorrectes, y compris, mais sans s'y limiter, les diverses hypothèses énoncées dans le présent document et dans le dossier d'information publique de la société, y compris le prospectus de base simplifié daté du 5 juin 2024.

Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, et les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces déclarations. Rien ne garantit qu'une opportunité sera couronnée de succès, qu'elle sera commercialement viable, qu'elle sera réalisée dans les délais ou dans le respect du budget, ou qu'elle générera des revenus, des économies ou des bénéfices significatifs, selon le cas, pour la société. En outre, la Société devra supporter des coûts, qui peuvent être importants, pour la poursuite d'une opportunité particulière. Ces facteurs et hypothèses ne sont pas censés représenter une liste complète des facteurs et hypothèses susceptibles d'affecter la Société et, bien qu'ils doivent être examinés attentivement, ils doivent être considérés conjointement avec les facteurs de risque décrits dans les autres documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes et américaines en matière de valeurs mobilières, y compris, sans s'y limiter, la section « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société daté du 21 octobre 2024 et du rapport annuel sur 20-F daté du 8 juillet 2024, qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse suivante : [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Bien que l'entreprise ait tenté d'identifier les facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les actions, les événements ou les résultats réels et ceux indiqués dans les informations prospectives, d'autres facteurs peuvent entraîner des actions, des événements ou des résultats différents de ceux prévus, estimés ou envisagés. La société ne s'engage pas à mettre à jour les informations prospectives, sauf en conformité avec les lois sur les valeurs mobilières applicables.



To view the source version of this press release, please visit <https://www.newsfilecorp.com/release/236662>